

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 18 FÉVRIER 2016 À 18 HEURES 30

N° 1 - 27 / 2016 : LANCEMENT DU RENOUELEMENT DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LE MARCHÉ DE VEAUX LOURDS

L'An Deux Mille Seize, le 18 février

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le jeudi 18 février 2016 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : monsieur Christian CHAMAYOU

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, messieurs, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES (pouvoir de Naïma MARENGO), Muriel ROQUES-ÉTIENNE, Philippe BONNECARRÈRE, Gisèle DEDIEU (pouvoir de Marie-Louise AT), Bruno LAILHEUGUE Sylvie BASCOUL VIALARD (pouvoir de Bruno CRUSEL), Jean-Michel BOUAT, Geneviève PEREZ, Steve JACKSON, Patrick BÉTEILLE, Michèle BARRAU-SARTRES (pouvoir de Claude LECOMTE), France GERBAL-MÉDALLE, Odile LACAZE, Fabien LACOSTE (pouvoir d'Elodie NADJAR), Pascal PRAGNÈRE, Dominique MAS, Najat DELPEYRAT (pouvoir de Pierre DOAT), Sarah LAURENS, Éric GUILLAUMIN, Robert GAUTHIER, Delphine DESHAIES-GALINIÉ, Dominique SANCHEZ, Christian CHAMAYOU, Jacques ROYER, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Gérard POUJADE, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Hélène MALAQUIN, Michel TRÉBOSC, Jean-Paul RAYNAUD, Joëlle VILLENEUVE (pouvoir de Michel MARTY), Céline TAFELSKI, Blandine THUEL, Jean-François ROCHEDREUX, Robert AZAÏS.

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, messieurs, Philippe GRANIER, Jacques ROUSSEL, Philippe MARAVAL, Rino GATEFIN, Marie-Claire MALROUX, Agnès BRU.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, messieurs, Claude LECOMTE (pouvoir à Michèle BARRAU-SARTRES), Naïma MARENGO (pouvoir à Michel FRANQUES), Marie-Louise AT (pouvoir à Gisèle DEDIEU), Bruno CRUSEL (pouvoir à Sylvie BASCOUL-VIALARD), Enrico SPATARO, Patrice BEDIER, Elodie NADJAR (pouvoir à Fabien LACOSTE), Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT (pouvoir à Najat DELPEYRAT), Emmanuelle PIERRY, Michel MARTY (pouvoir à Joëlle VILLENEUVE), Stéphane BARDY,

Membres suppléants : Mesdames, messieurs, Marie-Claude VABRE, Françoise FEUGEAS, Christian LAFON, Thierry LAFUENTE, Yves CHAPRON.

Présents : 45

Votants : 46

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 18 FÉVRIER 2016

N° 1 - 27 / 2016 : LANCEMENT DU RENOUELEMENT DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LE MARCHÉ DE VEAUX LOURDS

Pilote : développement économique

Autres services concernés : Direction générale des services
Affaires juridiques et commande publique
Finances et budget

Monsieur Robert GAUTHIER, rapporteur

En 2007, la communauté d'agglomération de l'Albigeois est devenue compétente pour aménager un marché sécurisé de veaux lourds sur les 3 premières travées du foirail de Jarlard.

La gestion de ce marché a été déléguée à l'association de Jarlard par une délégation de service public (DSP) simplifiée. Celle-ci arrive à échéance et il convient de relancer une consultation pour la renouveler.

Le montant estimé des recettes pouvant être générées avec une utilisation totale des 160 logettes par marché pour la gestion de ce marché et du centre d'allotement est de 30 000 €/an au maximum si la totalité des logettes étaient occupées pendant les 26 marchés de l'année.

Compte tenu des caractéristiques de la délégation, notamment au regard des montants financiers, la procédure simplifiée trouve à s'appliquer.

C'est pourquoi je vous propose de lancer la procédure simplifiée de service public pour la gestion du marché de veaux lourds.

Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis du bureau en date du 16 juin 2015,

ENTENDU le présent exposé,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

DÉCIDE de renouveler la délégation de service public pour la gestion du marché de veaux lourds et du centre d'allotement pour une durée de trois ans.

DÉCIDE le lancement de la procédure simplifiée de passation du contrat de délégation de service public.

AUTORISE monsieur le président à signer tout acte afférent à cette opération.

Pour extrait conforme,
Fait le 18 février 2016,

Le président,

Philippe BONNEGARRÈRE

